

Participez à la recherche



Risques biologiques

→ Exposition professionnelle aux mycotoxines et effets sur la santé

Votre entreprise...

- utilise des produits potentiellement contaminés par des champignons microscopiques : céréales, épices, fruits à coque, fruits et légumes (cueillette, stockage, déstockage), café, thé...

L'INRS a besoin de vous pour participer à une étude épidémiologique afin d'évaluer les expositions professionnelles à différentes toxines produites par ces champignons (on parle de mycotoxines¹) et d'analyser leurs effets potentiels sur la santé.

> Quels sont les objectifs de cette étude ?

Sur une campagne de trois jours en entreprise, il s'agit de collecter trois types de données et de faire le lien entre elles :

- les expositions atmosphériques à sept mycotoxines, aux poussières, aux moisissures et à d'autres agents biologiques et chimiques ;
- l'imprégnation des travailleurs déterminée par la mesure de différentes substances indicatrices d'une exposition dans le sang, l'urine et sur les mains ;
- les effets sur la santé à partir de la recherche d'éventuels symptômes respiratoires et cutanés, ainsi que de différents dosages biologiques.

Ils seront par ailleurs équipés d'appareils individuels de mesures atmosphériques au cours des deux premiers jours. Des essuyages des mains par lingettes seront également réalisés.

Les résultats des prélèvements atmosphériques seront restitués à chaque entreprise. Les résultats interprétables à l'échelle individuelle seront envoyés aux salariés volontaires et au médecin de leur choix.

L'équipe de l'INRS est disponible pour vous présenter le détail de cette étude et discuter des modalités pratiques.

Les noms des entreprises et des participants volontaires sont strictement confidentiels.

1. Voir : Fiche INRS ED 4411 – Mycotoxines en milieu de travail
Accessible sur : <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204411>

> Comment se déroulera l'étude ?

Les campagnes de prélèvement, assurées par une équipe de l'INRS, se dérouleront sur les trois premiers jours de la semaine de travail après deux jours de repos.

Les travailleurs qui donneront leur consentement répondront à des questionnaires sur leurs activités professionnelles, leurs symptômes respiratoires et cutanés, et sur leur mode de vie. Des recueils d'urine et de condensat d'air exhalé seront effectués, ainsi qu'une unique prise de sang et un prélèvement de cellules buccales (par passage d'une brosse dentaire sur l'intérieur des joues).



Vous souhaitez participer ?

Contactez Valérie Demange : 03 83 50 98 05
valerie.demange@inrs.fr

ou Laurie Renaudin : 03 83 50 21 31
laurie.renaudin@inrs.fr

INRS, département Épidémiologie en entreprise
1, rue du Morvan, CS 60027, 54519 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex